

n°5 Septembre 2025

LE MAG  
DES LOCATAIRES  
D'HABITAT  
DE LA VIENNE

# à propO's

100 ans  
de construction !



## VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

**Avec 11 agences réparties sur le territoire, nos équipes œuvrent au quotidien pour vous offrir une qualité de service au plus proche de vos attentes.**

**Consultez notre site internet pour connaître l'ensemble des horaires d'ouverture et les adresses de nos agences.**



### SIÈGE SOCIAL

33 Rue du Planty  
86180 Buxerolles  
Tél. 05 49 45 66 76  
contact@habitatdelavienne.fr

## VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

### FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU LOGEMENT (CNL 86)

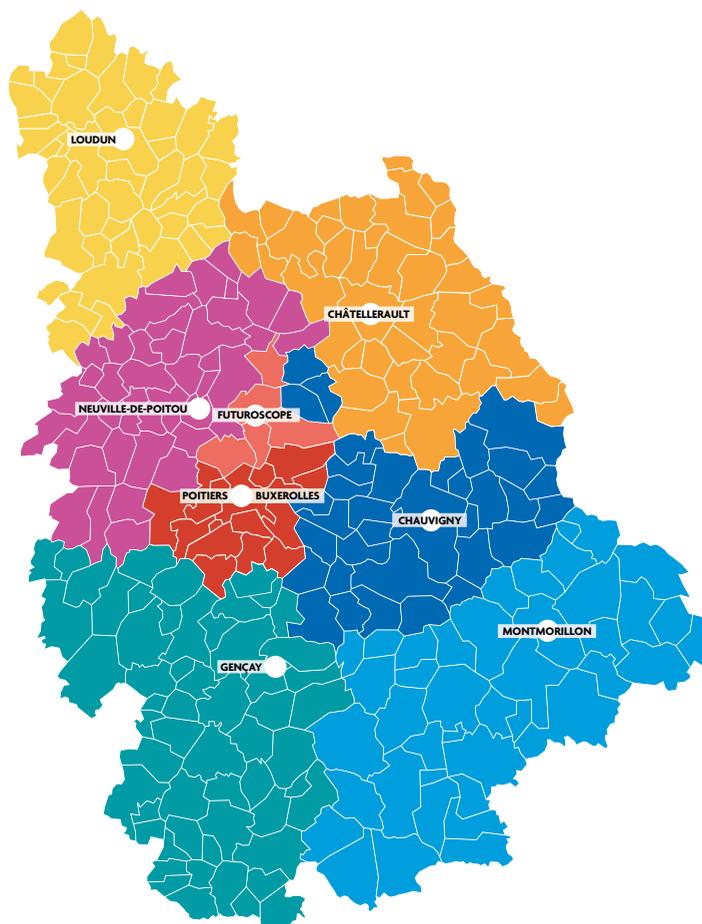
- Présidente : Pierrette REAU
- Représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Martine POMPEY et Bernard CHARBONNIER
- Mail : cnlfede86@sfr.fr
- **Permanences à Poitiers** : Madame Reau, tél. 06 11 46 15 18  
**Beaulieu** : 14 place de la Grand Goule - appartement n°755, du lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h.  
19, place Philippe le Bel-Pit Bis, du lundi de 17h-18h30.  
**Trois-Cités** : Centre commercial du Clos-Gaultier  
1, rue de la Vallée Monnaie, lundi : les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> de 17h à 18h
- **Permanence à Châtelleraut** : Madame Pompey, tél. 06 85 88 28 83 3, place Winston Churchill : 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudi du mois de 16h30 à 18h 3, rue Georges Rouault : 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 16h30 à 18h
- **Permanence à Montmorillon** : Monsieur Bergeron, tél. 07 83 10 46 48, rue du Dauphiné : mardi de 14h à 17h (été), de 14h à 16h (hiver)

### ASSOCIATION FORCE OUVRIÈRE DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET DES LOCATAIRES DE LA VIENNE (AFOC 86)

- Président : Gilbert BAUDET
- Représentante des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Elisabeth GAUZIN
- Tél : 05 49 88 04 01
- Mail : afoc86@orange.fr
- **Permanences à Buxerolles** : le lundi sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 et l'après-midi de 14h à 17h sans rendez-vous au 33 Rue des Deux Communes. Permanence téléphonique les autres jours de la semaine.

### UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)

- Présidente : Patricia MOISAN
- Représentant des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Jean-Marc MANTEAU
- Tél : 05 49 41 09 75
- Mail : udcfsf.86@orange.fr
- **Permanences à Poitiers** : du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15 à 17h au 60 rue de Slovénie.





**Henri Colin**  
Président du Conseil  
d'Administration

Cette année de centenaire d'Habitat de la Vienne est l'occasion de faire le point sur le parcours de notre office, sur sa contribution à l'aménagement du territoire de la Vienne. Qu'il s'agisse des grands ensembles de la période après-guerre, des logements-foyers de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ou des projets de réhabilitation à partir des années 2000, Habitat de la Vienne a répondu, à chaque fois, à un besoin fort et identifié de l'époque. Cette capacité, cette agilité, à orienter nos actions pour accompagner le développement de la Vienne est un élément fort de notre identité. Aujourd'hui, notre présence en ruralité, nos grands travaux de rénovation énergétique et notre programme ambitieux de constructions s'inscrivent dans cette même exigence de préparer les décennies à venir.

Bientôt, se terminera cette année de centenaire et déjà nous nous tournons, dans ce magazine, vers l'avenir et en particulier vers cette nouvelle année scolaire qui commence. Nous vous accompagnons dans votre vie de locataire et d'habitant de la Vienne avec des conseils pour bien vivre dans votre logement, des bonnes adresses et bons plans pour animer votre vie professionnelle, sociale, culturelle et sportive.

**Plus que jamais, ce magazine rappelle que nos équipes se mobilisent pour fournir des logements décents au plus grand nombre et contribuent à faire de la Vienne un endroit où il fait bon vivre. Bonne lecture !**

## sommaire



04

### En bref

Un nouveau service de médiation sociale



06

### Près de chez vous

À chacun sa solution mobilité



08

### Grand angle

Habitat de la Vienne, 100 ans de constructions



10

### Rencontre

M. Aveline, Directeur Général d'Habitat de la Vienne



11

### Vivre ensemble

Animaux et voisinage, partageons nos espaces en harmonie



12

### Ma vie Senior

Participez à nos ateliers de prévention



14

### Vie pratique

Un logement prêt pour l'hiver pour un confort maximal

## Se parler et s'écouter

Un nouveau service de médiation sociale renforce le lien et le bien-vivre ensemble à Poitiers.

Depuis quelques mois, des médiateurs de rue sillonnent les quartiers de Poitiers pour prévenir les tensions du quotidien. Ce nouveau service de proximité, déployé par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Collectif Médiation Grand Poitiers et financé par Habitat de la Vienne, assure une présence proactive du mardi au samedi, de 13h à 21h, principalement dans les secteurs de Saint-Éloi, des Couronneries, des Trois-Cités, de Bel-Air, de Bellejouanne, de Beaulieu, et dans les bus. Leurs outils ? L'« aller vers » et le « faire avec » pour favoriser l'écoute et accompagner les habitants à trouver des solutions concertées et durables, en toute confidentialité.

Ce service de médiation réinvente le lien social de proximité. Grâce à une action visible dans les quartiers accompagnée par Habitat de la Vienne, il tend à apaiser les relations et contribue à créer un cadre de vie harmonieux et solidaire.



© Nicolas Mahu

## Les chèques énergie arrivent bientôt

En raison de l'adoption tardive de la loi de finances pour 2025, l'envoi des premiers chèques énergie pour l'année a été programmé en novembre 2025. Pour rappel, c'est une aide versée aux ménages les plus modestes afin de les aider à payer leurs factures d'électricité et de gaz.

L'envoi aux ménages éligibles est automatique, il s'appuie sur le numéro de point de livraison d'électricité du logement et sur les revenus du foyer fiscal du titulaire du contrat. Si votre foyer n'est pas automatiquement identifié, vous pouvez vous faire connaître sur la plateforme dédiée. **Nouveauté 2025** : un "e-chèque", option dématérialisée du chèque énergie sera désormais disponible.



[chequeenergie.gouv.fr](https://chequeenergie.gouv.fr)

## Attention aux arnaques par SMS

**Attention aux SMS qui vous demandent un code ou un paiement. C'est certainement une arnaque par téléphone.**

Si vous recevez un SMS d'organismes tels que les banques, l'assurance maladie, la livraison de colis ou même votre bailleur, Habitat de la Vienne, vous demandant de cliquer sur un lien internet pour une mise à jour de votre dossier ou d'un point de livraison... attention !!! Il s'agit peut-être d'une arnaque !

Les cybercriminels utilisent ce mode de communication pour vous inciter à cliquer sur un lien dirigeant vers un site pirate afin de vous voler vos informations personnelles ou professionnelles, comme vos mots de passe ou vos données bancaires. Sachez qu'aucune administration ne vous demandera jamais vos données bancaires ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone. Pour se protéger de ces arnaques, des bonnes pratiques sont à adopter :

**> Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou par téléphone.**

**> Contactez directement l'organisme concerné en cas de doute.**

### **Besoin de plus de conseils ?**

Contactez la plateforme info escroquerie du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits de 9h à 18h30 du lundi au vendredi).



© Nicolas Mahu

## 100 ans, ça se fête !

Le 15 mai dernier, Habitat de la Vienne fêtait ses 100 ans. Un siècle d'histoire, d'engagement, de projets... une histoire écrite avec vous, nos locataires. L'histoire de notre office a fait l'objet d'une exposition inédite mêlant archives, témoignages et photos dont les portraits de quatre locataires seniors réalisés par de jeunes volontaires en service civique de l'association Unis-Cité. L'expo est aujourd'hui disséminée dans nos antennes et nos agences... il y en a certainement un petit bout près de chez vous !! Fêter nos 100 ans, c'est avant tout célébrer une histoire humaine, faite de rencontres, d'échanges et de solidarité. Continuons d'écrire ensemble les prochaines pages de notre histoire.



Résidence Le Grillemont à Loudun

- > 2 millions d'euros d'investissement
- > Durée des travaux : 18 mois
- > 2 bâtiments rénovés comprenant 36 logements occupés

**Depuis février 2025, les travaux de réhabilitation ont commencé au sein de la Résidence Le Grillemont à Loudun...**

Ces travaux ont pour objectif d'offrir plus de confort et une meilleure efficacité énergétique à nos locataires !

Principales améliorations : isolation des bâtiments par l'extérieur, changement des menuiseries, réfection de l'étanchéité des toitures, de l'électricité et des pièces humides (salle de bain, WC, cuisine).



## À chacun sa solution mobilité !

© Nicolas Mahu

**Vous n'avez pas le permis, pas de voiture ou pas envie de prendre votre véhicule ? Bonne nouvelle ! Dans les communes rurales comme dans les agglomérations, le Département de la Vienne et ses partenaires proposent des solutions de déplacement alternatives.**

### > Transport solidaire :

Pour les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer, il existe plusieurs dispositifs de transport solidaire. Par exemple le CIF-SP sur Châtellerauld avec plus de 200 chauffeurs bénévoles disponibles.

### > TER et bus :

Le Département de la Vienne dispose d'un bon maillage de trains régionaux (TER) et cars régionaux, sans oublier les réseaux de bus interurbains comme Vitalis sur Poitiers ou TAC à Châtellerauld.

### > Vélo :

Avec de nombreuses pistes cyclables dans les villes et l'ouverture des voies vertes en campagne, il est possible de se déplacer à vélo facilement et en sécurité. Les services Velibleu et Cap sur le Vélo proposent des locations de vélos électriques à la journée ou au mois .

### > Location solidaire :

De nombreux organismes, tels que MJC, CCAS et Mission Locale, proposent la location de voitures avec ou sans permis, de scooters et de vélos à des prix modérés.

### > Autopartage :

Le système d'autopartage consiste en une location de voitures en libre-service 24h/24h 7j/7 sur une courte durée comme par exemple Citiz à Poitiers. Le service est disponible avec ou sans abonnement.

### > Covoiturage :

Avec l'essor des applications de covoiturage, certaines villes, Mirebeau, Lençloître, Montmorillon, Gençay par exemple, mettent en place des parkings spécifiques pour le covoiturage en zone rurale.

### À SAVOIR

Des doutes sur la solution qui vous convient ? Le site [www.modalis.fr](http://www.modalis.fr) est conçu pour :

- découvrir les différents modes de transports possibles,
- organiser vos déplacements,
- préparer vos itinéraires,
- calculer les temps de déplacement et les coûts des trajets.

Si malgré tout, vous êtes perdu dans toutes ces propositions, le site [www.mobivienne.fr](http://www.mobivienne.fr) apporte des solutions et un soutien à toute personne ayant un besoin de mobilité.

## Faites réparer vos appareils à moindre coût !

**Profitez du Bonus Réparation pour donner une seconde vie à vos équipements électriques et électroniques à moindre coût.**

Faire réparer vos appareils électriques ou électroniques peut désormais vous coûter moins cher grâce au Bonus Réparation. Mis en place par l'État, ce dispositif permet de bénéficier d'une réduction immédiate sur la facture de réparation. C'est aussi un geste pour contribuer à un mode de consommation plus responsable. En réparant plutôt qu'en jetant, vous participez à la réduction de l'impact environnemental des déchets électroniques.

### Comment ça fonctionne ?

Cherchez un réparateur agréé sur le site internet [ecosystem.eco](http://ecosystem.eco) en renseignant le type d'appareil à réparer et votre ville. Sélectionnez le professionnel qui vous convient dans la liste proposée de réparateurs labellisés QualiRépar et proches de chez vous. Il vous suffit alors de lui demander la réparation de votre appareil en précisant le Bonus Réparation.

> Information

[ecosystem.com](http://ecosystem.com)

**ecosystem**  
recycler c'est protéger



Appareil réparé	Montant du bonus
Téléviseur	60 €
Ordinateur portable	50 €
Tablette / Téléphone portable	25 €
Lave-linge / Lave-vaisselle / Sèche-linge	50 €
Machine à café / trottinette électrique	15 €

## Carte joker

Une prime pour l'activité sportive des ados !

**Profitez des spectacles à prix réduit**

**Le Pass'Sport** est une aide financière de l'Etat pour faciliter l'accès des jeunes à une pratique sportive régulière. A sa création en 2021, le montant de cette aide était de 50 € et passe à 70 € en 2025. Il est ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Etudiants boursiers et bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans.

Les bénéficiaires de cette aide recevront dans la quinzaine du mois d'août, leur code unique via la messagerie électronique de leurs parents. Il faudra le présenter lors de l'inscription dans une structure sportive éligible, de leur choix.

**Le dispositif JOKER** s'adresse aux habitants de Poitiers, âgés de plus de deux ans, ayant peu de revenus. Avec une carte gratuite et nominative, les bénéficiaires peuvent sortir à tarif réduit (3,50 €) de septembre à août. Un guide est mis à la disposition des inscrits pour leur présenter la sélection des sorties : théâtre, cinéma, concert, danse, exposition, conférence, rencontre sportive, visite et découverte du patrimoine, musée, culture scientifique...

> Informations

[lejoker.org](http://lejoker.org)



## Journées des associations 2025, des dates à retenir

Trouver l'activité sportive des enfants, s'investir dans un engagement associatif, oser une nouvelle pratique culturelle...

Tous les ans, en septembre, les journées des associations permettent de préparer l'année à venir. Ce sont des moments conviviaux rythmés par des démonstrations et des ateliers d'initiation.

**> Poitiers** : dimanche 7 septembre au parc de Blossac

**> Montmorillon** : dimanche 3 septembre dans l'espace Gartempe

**> Chasseneuil-du-Poitou** : dimanche 7 septembre au parc du Clos de la Ribaudière.

**Contactez votre mairie pour connaître la date de la Journée des associations dans votre commune !!**

## 100 ans de construction !

Depuis 100 ans, Habitat de la Vienne accompagne l'évolution du logement sur le territoire. De la construction des grands ensembles des Trente Glorieuses à la rénovation urbaine, en passant par les logements-foyers et les habitats inclusifs, notre histoire est marquée par une ambition constante : proposer des logements de qualité pour tous, à chaque étape de la vie.

### Années 50-70 Les immeubles collectifs

## Les trente glorieuses, une période de forte croissance

Après la Seconde Guerre mondiale, la France connaît une forte croissance économique. Les besoins en logement explosent, portés par l'exode rural et l'arrivée de nouveaux habitants. Dans la Vienne, Habitat de la Vienne (alors Office Public d'HLM) accompagne cette dynamique.

Les années 50 à 70 sont marquées par la sortie de terre de grands quartiers pour répondre à la demande : les maisons individuelles laissent la place

à de vastes immeubles collectifs.

Dès les années 60, plusieurs quartiers emblématiques voient le jour : les Couronneries à Poitiers (1967), la Plaine d'Ozon à Châtelleraut (1961).

**Ces réalisations marquent profondément le paysage urbain et accueillent des milliers de familles.**

L'objectif est clair : loger rapidement et massivement les habitants dans des logements modernes, équipés de confort jusque-là rares (chauffage, salles de bain, cuisines fonctionnelles).

Cette période reste aujourd'hui un marqueur fort du territoire, symbole du logement social au service du développement des villes.

### Dès les années 70 Les résidences et pavillons

## Les logements-foyers, une réponse aux nouveaux besoins

**Dans les années 70, Habitat de la Vienne s'adapte aux évolutions sociales et démographiques.**

L'isolement de certaines populations, comme les personnes âgées ou les jeunes travailleurs, pousse à créer des solutions d'hébergement adaptées.



Dès 1969, sous l'impulsion de René Monory et avec le soutien du Conseil Général, l'Office lance la construction de logements-foyers pour personnes âgées (FPA). En une décennie, plus de 780 logements sont livrés dans la Vienne : à Châtelleraut (Les Troènes), Lencloître (L'Âge d'Or), Poitiers (Marie-Noël), Loudun (Les Capucins)...

Habitat de la Vienne développe aussi des foyers de jeunes travailleurs (FJT) et des foyers d'accueil, répondant à de nouveaux besoins d'autonomie et d'insertion. Ces logements-foyers évolueront au fil des décennies, jusqu'à devenir aujourd'hui des Résidences Autonomie ou des établissements spécialisés.

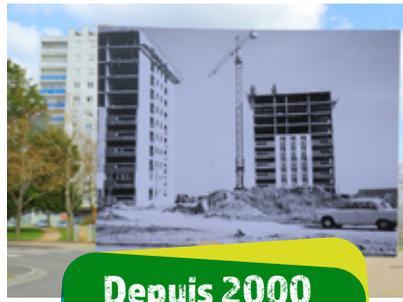
*“ Il semble que la construction des tours dans de grands ensembles ne doit plus être envisagée qu'avec la plus grande prudence et que le locatif doit se diriger vers le pavillonnaire.”*

René METAVER,  
Président de l'Office en 1975

Résidence Mézières à Saint-Benoît



Quartier des Couronneries à Poitiers



**Depuis 2000  
Reconstruction  
et rénovation**

## La rénovation urbaine, un nouvel élan pour les quartiers

**À partir des années 2000, l'heure est à la transformation des quartiers anciens.**

Avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), Habitat de la Vienne engage de vastes projets de modernisation à Poitiers et Châtelleraut. Entre 2003 et 2017, de nombreux travaux sont menés : démolitions, reconstructions, réhabilitations énergétiques et aménagements extérieurs. Des quartiers comme Bellejouanne, les Couronneries ou la Plaine d'Ozon changent de visage pour devenir plus agréables à vivre. À Châtelleraut, la Plaine d'Ozon bénéficie ainsi de 90 millions d'euros d'investissements : 371 logements sont déconstruits, 273 reconstruits et 584 rénovés.

En 2017, un nouveau programme de renouvellement urbain est lancé à Poitiers, poursuivant cette démarche globale. Ces opérations permettent d'améliorer le confort des habitants, d'adapter le parc immobilier aux enjeux environnementaux et de mieux intégrer les quartiers dans la ville.

Aujourd'hui, Habitat de la Vienne continue d'innover pour répondre aux attentes des habitants. Face aux défis écologiques, économiques et sociaux, l'habitat doit être durable, inclusif et adapté à tous les parcours de vie.

Depuis 2020, l'habitat inclusif connaît un véritable essor dans le département. À Vouillé, l'Espace de l'Auxance propose un habitat pour seniors favorisant l'autonomie, avec des espaces partagés pour recréer du lien social. D'autres projets innovants voient le jour, comme la résidence Mézières à Saint-Benoît. Ce lieu rassemble un foyer pour adultes travaillant en ESAT et un habitat inclusif pensé pour des personnes en situation de handicap sensoriel.

**Habitat de la Vienne imagine des lieux de vie ouverts sur le quartier, intergénérationnels, favorisant les échanges et la qualité de vie à tous les âges. La transition énergétique, la diversification des logements et l'écoute des besoins des habitants restent au cœur des priorités pour les années à venir.**

En 2025

> **482**

Logements en attente de livraison

> **676**

Logements programmés

> **+ de 20 000**

Personnes logées par Habitat de la Vienne



Espace de l'Auxance à Vouillé

*Nos équipes sont toutes animées par le même désir de servir les personnes les plus fragiles et d'apporter des réponses aux situations les plus difficiles. Cet engagement fait notre force dans un contexte général de fragilisation des populations les plus démunies.*



## ► Témoignage

Directeur général d'Habitat de la Vienne depuis 2014, Pascal Aveline a effectué toute sa carrière professionnelle dans le secteur de logement social. Porté par un engagement fort pour les plus démunis, il œuvre au service d'une vision ambitieuse de l'habitat pour tous et de notre office.

### **Pourquoi cet engagement pour le logement social ?**

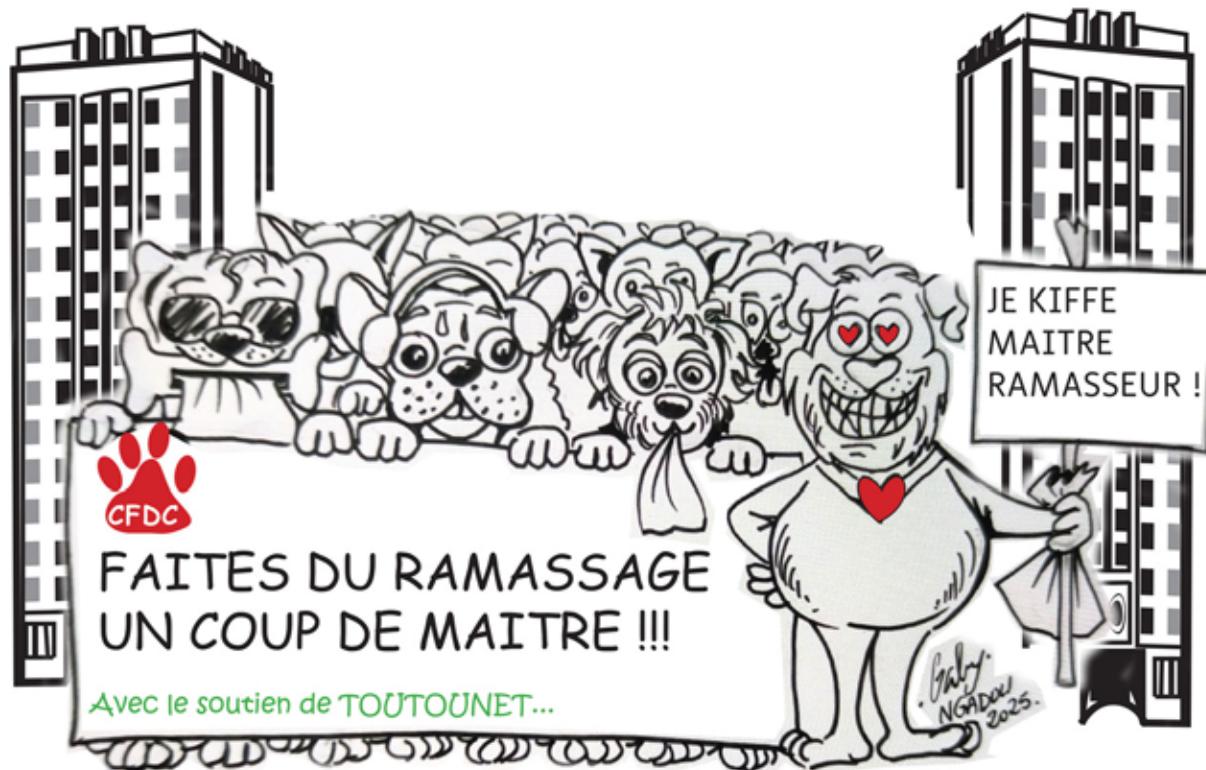
Avant Habitat de la Vienne en 2008, j'ai travaillé dans plusieurs établissements publics ou privés du secteur de l'habitat social. Issu d'une famille d'origine ouvrière, j'ai toujours eu envie d'aider les gens à vivre mieux. Très modestement, je voulais faire évoluer les choses. Aujourd'hui, cette ambition s'exprime dans ma détermination à mettre en œuvre efficacement la mission sociale de notre office.

### **Quel est l'ADN d'Habitat de la Vienne ?**

C'est l'engagement de ses salariés ! Nous avons chacun, individuellement et collectivement, la conviction d'œuvrer pour une mission de service public. Nos équipes sont totalement mobilisées, unies par des valeurs communes. Dans les cas d'urgence, nous mobilisons toutes nos ressources pour trouver des solutions satisfaisantes rapidement. Notre préoccupation première est d'offrir un logement digne à nos locataires.

### **Quels sont les enjeux de demain pour Habitat de la Vienne ?**

Comme l'ensemble des bailleurs sociaux, nous sommes confrontés à une situation de plus en plus tendue. Les besoins en logement sont croissants et les contraintes de plus en plus importantes : financières, écologiques, législatives... Pour garantir la pérennité d'Habitat de la Vienne, nous fonctionnons comme une entreprise avec une culture de l'objectif mais guidés par des valeurs sociales. Tant que nous aurons cette motivation et cette agilité, nous saurons faire face aux enjeux.



## ANIMAUX ET VOISINAGE : partageons nos espaces en harmonie

**Médor, minou et les autres animaux de compagnie sont les bienvenus dans nos résidences à condition qu'ils ne dérangent pas les autres habitants. Voici quelques bonnes pratiques pour une cohabitation réussie.**

Les animaux domestiques font partie du quotidien et de nos foyers. Ils ont toute leur place dans nos résidences... sous réserve que leurs maîtres veillent à la tranquillité des lieux. On pense évidemment aux nuisances

sonores ; aboiements, miaulements et grognements bruyants et répétés sont insupportables pour les voisins. Il appartient au maître de prendre des mesures pour résoudre le problème. Pour les déjections, rappelons que toute souillure ou dégradation causée par un animal doit être nettoyée par son maître.

Pour que la cohabitation reste paisible, des réflexes sont à adopter :

- > tenez votre animal en laisse dans les espaces communs pour rassurer voisins et enfants,
- > ramassez les déjections de votre animal lors des promenades afin de laisser le trottoir ou le coin d'herbe propre,
- > accompagnez votre animal vers les espaces réservés pour leurs besoins et ne les laissez pas faire dans les parties communes,
- > ne nourrissez pas les animaux

errants (pigeons, chats...).

Vous avez déjà toutes ces habitudes... ?

Bravo !!! Ces petits gestes sont appréciés de tous car ils permettent de conserver propres et en bon état les espaces partagés à l'intérieur comme à l'extérieur. Pour plus d'informations, consultez le règlement d'habitation disponible en affichage dans le hall de votre résidence.

### BON À SAVOIR

**L'article 1243 du Code civil stipule que le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé. Et l'article R1337-7 de la Santé Publique prévoit une contravention de la quatrième classe pour un propriétaire qui ne prendrait aucune mesure contre les aboiements répétés et intempestifs de ses chiens.**



*Venez renforcer votre équilibre en douceur,  
dans une ambiance conviviale et adaptée à tous.*



## 5 conseils simples pour réduire les risques de chute au quotidien !

- 1 Sécurisez votre logement.
- 2 Portez des chaussures adaptées.
- 3 Hydratez-vous bien et mangez équilibré.
- 4 Pratiquez de façon régulière la gymnastique douce et/ou la marche.
- 5 Participez à des ateliers équilibre encadrés...

## Ateliers Équilibre : Prévenez les chutes !

Habitat de la Vienne, en partenariat avec l'EPGV 86, propose à ses locataires seniors deux ateliers Équilibre gratuits pour aider à prévenir les chutes et améliorer la stabilité. Les ateliers se dérouleront :

- **Châtelleraut**

À partir du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025, de 14h à 15h,  
à la Salle Omnisports

- **Montmorillon**

À partir du mardi 2 septembre 2025, de 16h à 17h,  
au Complexe Jean Guillot

Conseillère de l'association EPGV (Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire), Isabelle Redureau nous explique l'intérêt des ateliers équilibre pour nos locataires senior et comment limiter les pertes d'équilibre.

**En quoi consistent les ateliers équilibre que vous animerez à la rentrée pour nos locataires seniors ?  
Quels types d'exercices sont proposés ?**

Les ateliers équilibre, adaptés au public senior (65 ans et plus) s'inscrivent dans une logique de prévention santé, du "Bien Vieillir" et de la préservation de l'autonomie. Ces cours en petit groupe ont pour objectifs de stimuler les sens d'équilibration, de favoriser l'approche au sol, de maintenir les réflexes corporels et de favoriser le maintien du lien social. Différents exercices, debout ou assis, basés sur le renforcement musculaire, la coordination, l'équilibre, la proprioception seront proposés en musique et avec du matériel ludique.

### **Comment ces séances contribuent-elles à prévenir les chutes chez les personnes âgées ?**

Grâce à ces séances, vous apprenez, en douceur et à votre rythme, à bouger en toute sécurité, à stimuler votre équilibre, à renforcer votre agilité, votre souplesse et votre force musculaire. Nous abordons la prévention des chutes, c'est-à-dire « comment aller au sol et se relever », afin de dédramatiser la chute. Et, tout cela dans la bonne humeur !

### **Quel message souhaitez-vous transmettre aux locataires qui hésitent encore à participer à ces ateliers ?**

Pas besoin d'être sportif : ici, on bouge à son rythme, on s'amuse et on prend soin de soi.

Prévenir les chutes, garder son autonomie, se sentir plus sûr de ses mouvements...

Un petit pas chaque semaine pour rester actif... et confiant dans son quotidien !

## Ateliers Seniors Connectés : rejoignez la partie !

**Vous avez 60 ans ou plus ? Vous souhaitez vous perfectionner à l'usage des outils numériques et passer des moments conviviaux ? De novembre 2025 à juin 2026, des ateliers gratuits aideront les participants à mieux utiliser ordinateur, tablette et smartphone. Des activités intergénérationnelles, organisées tous les 15 jours, renforceront le lien social dans une ambiance conviviale.**

Les ateliers auront lieu :

- **Beaumont Saint-Cyr** : mardi après-midi
- **Nieul l'Espoir** : mercredi après-midi
- **Loudun** : jeudi après-midi
- **La Roche-Posay** : jeudi après-midi

**Venez apprendre, partager et rester connectés !**

# Construction d'une Pension de famille dédiée aux seniors

Dans le cadre du parcours résidentiel qu'il propose à ses locataires âgés, l'Office vient d'engager le chantier d'une nouvelle pension de famille sur la commune de Saint-Benoît.

La pension de famille est un établissement comprenant des logements individuels, souvent des T1, et des locaux communs affectés à la vie collective. C'est une offre alternative au logement pour des personnes à faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale.

À Saint-Benoît, ZAC de la Gibauderie, le projet, mené avec l'UDAF de la Vienne qui en assurera la gestion, porte sur la construction de 20 logements dédiés aux plus de 50 ans et adaptés au vieillissement de ses résidents.

Sont prévus quatre maisons de cinq appartements chacune avec partage des espaces communs. L'idée est de recréer une cellule familiale. Ce format permet d'offrir un cadre chaleureux de plain-pied, à taille humaine, favorisant la socialisation et le soutien.



**Saint-Benoît, ZAC de la Gibauderie**  
**> 20 logements soit**  
**> 4 maisons de 5 appartements**

*Pour Habitat de la Vienne, ce projet représente un investissement de 2,467 M€ rendu possible grâce à concours financier de nombreux partenaires.*

Le chantier de ce projet a été engagé en avril 2025 pour une période d'environ 15 mois. La résidence devrait ouvrir ses portes à l'été 2026.



01 - Plaque de verre à personnaliser  
02 - Plaque de verre personnalisé (type système qui recouvre chaque appartement)  
03 - Plafond suspendu en panneaux fibre de verre de type DEXTRA 2 sur structure T 20mm non-appareillé  
04 - Plafond suspendu en panneaux fibre de verre sur structure métallique type système performant  
05 - Plafond suspendu en panneaux fibre de verre sur structure T 20mm type Knaufceiling (E2)

Pix 1005  
LOCAL DECHETS  
10.40m²  
Tn 116.69  
COFFRETS TECHNIQUES existants

PLAN  
PAISON

## Un logement prêt pour l'hiver

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chauffage est remis en service dans nos résidences selon la météo : si les températures restent sous 18°C le jour et 12°C la nuit durant une semaine, sans amélioration prévue, les bailleurs fixent le redémarrage du chauffage. Sauf incident technique, les chaufferies se mettent en fonctionnement sous 24h.

**Même si les grands froids hivernaux semblent encore loin, l'automne est le bon moment pour préparer votre logement avant l'hiver. Voici quelques gestes simples à adopter pour plus de confort et de sécurité à la saison froide.**

Prendre soin de son logement avant l'hiver permet de garantir un confort maximal et de prévenir les pannes, les dégâts causés par le gel ou encore les surconsommations d'énergie. En tant que locataire, vous avez des actions à mener :

> **Purger vos radiateurs** vous permet de gagner en confort tout en maîtrisant votre facture énergétique.

> **Tester le système de chauffage** avant que les grands froids ne s'installent. Si vous constatez une anomalie, contactez le prestataire en charge du contrat d'entretien.

> **Nettoyer les bouches VMC et les aérations** garantit un bon renouvellement de l'air dans votre logement et limite ainsi l'humidité, les moisissures ou les mauvaises odeurs.

> **Protéger les canalisations exposées**, par exemple dans les garages ou à l'extérieur, limite les risques de gel des canalisations qui peut entraîner des ruptures de tuyaux et des fuites d'eau importantes dans votre logement.

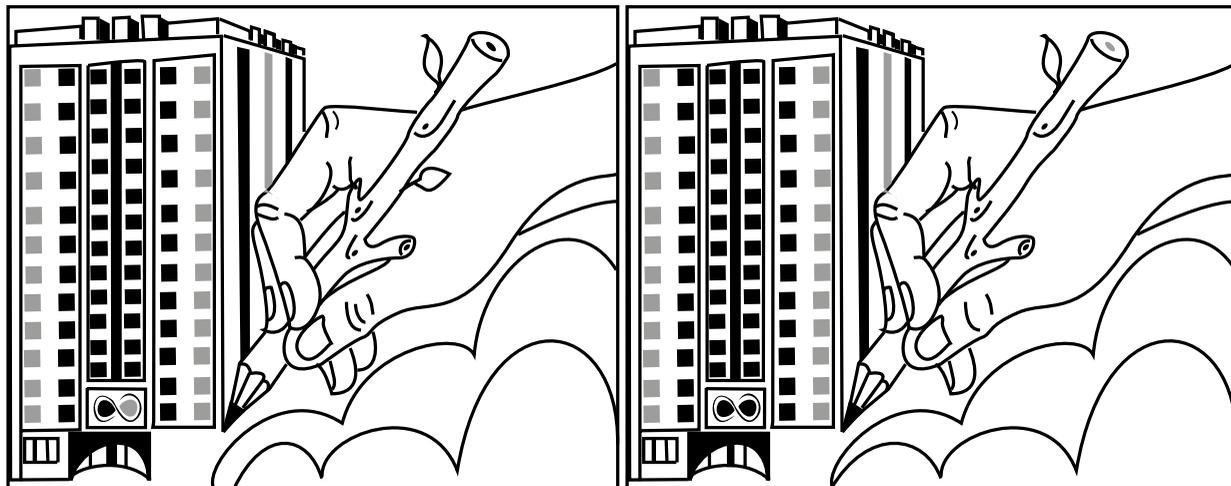
> **Purger les robinets extérieurs** pour éviter que l'eau stagnante ne gèle dans les tuyaux et n'endommage durablement les canalisations et les robinets.

> **Vérifier les détecteurs de fumée régulièrement** est obligatoire dans tous les logements. Ils peuvent sauver des vies, à condition d'être en bon état de fonctionnement. Si votre logement en est dépourvu, signalez-le à votre agence.

> **En pavillon, vérifier et dégager les gouttières** est conseillé au moins deux fois par an, en automne et au printemps.

Une bonne préparation aujourd'hui, c'est un hiver serein demain !

## Jeu des 7 erreurs



1-Logo Habitat 2- Porte dentrée immeuble 3- Nuage bas 4- Dessus du pouce 5- Auriculaire 6- Feuille droite du crayon 7- Mine en haut du crayon

## Recette

### Fondant au Chocolat au potimarron sans beurre, avec ou sans gluten !



#### Ingrédients :

- 200 g de chocolat noir à pâtisier
- 200 g de potimarron [ou courge ou patate douce]
- 80 g de sucre complet [ou miel ou sirop d'agave]
- 3 œufs [ou 150 g de compote ou de banane écrasée]
- 50 g de poudre d'amande [ou de noisette]

#### Pour 6/8 personnes.

- 1 Faites cuire le potimarron entier au four à 180°C pendant 1 heure, puis prélevez 200 g de chair que vous mixez.
- 2 Dans un bol, fouettez les œufs, le sucre et le sucre vanillé.
- 3 Faites fondre le chocolat au micro-ondes ou au bain marie et laissez-le refroidir.
- 4 Ajoutez les œufs à la purée de potimarron puis l'huile et enfin le chocolat fondu (vous pouvez en garder 4 ou 5 cuillères à soupe pour le glaçage).
- 5 Enfin ajoutez les ingrédients secs : farine, levure, poudre d'amande et sel.
- 6 Versez dans un moule à gâteau de 18-20 cm et enfournez à four chaud 180°C pour 25 minutes
- 7 Laissez refroidir et glacez le dessus avec le chocolat fondu conservé.

- 50 g de farine [ou amidon de maïs ou de chapelure]
- 1 c à café de levure chimique
- 1 c à café d'extrait de vanille
- 2 c à soupe d'huile végétale
- Pincée de sel

*Avec des produits de saison, peu sucré et ultra gourmand, ce gâteau s'adapte à vos envies !*

# À VENDRE

## MONTS-SUR-GUESNES

**ENSEMBLE IMMOBILIER**  
**de 157m<sup>2</sup> environ à rénover**  
**(ancienne école)**

**89 000 €**

+ Frais de notaire réduits

Cet ensemble de plain-pied dispose de 3 chambres, de pièces de vie spacieuses avec une belle hauteur sous plafond, d'un jardin clos et de rangements pour vélos. Le tout est à réaménager pour pouvoir profiter au mieux des espaces de vie. Chauffage électrique.

Visites sur rendez-vous du lundi au vendredi  
Date limite de remise des offres, modalités de remise des offres d'achat et règlement des ventes à consulter sur notre site **Acheter dans l'ancien - Habitat de la Vienne**

*Contact :*

**Julie Koessler**

j.koessler@habitatdelavienne.fr  
06 11 30 35 80



[www.habitatdelavienne.fr](http://www.habitatdelavienne.fr)

HABITAT DE LA VIENNE  
33 rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles  
• [contact@habitatdelavienne.fr](mailto:contact@habitatdelavienne.fr)



Groupes TERRE & MER  
HABITAT  
DE LA VIENNE  
*L'habitat en toute sérénité*

